# Rapport d'activités 2015



Les activités de la Coordination Eau Île-de-France se sont principalement développées autour de deux campagnes menées durant toute l'année 2015 : la bataille pour l'application de la loi interdisant les coupures d'eau et la préparation de la Conférence internationale sur le climat (COP21). Dans les deux cas, nos objectifs ont été atteints. L'interdiction de coupures d'eau et des réductions de débit est renforcée et de plus en plus appliquée, à l'issue de nombreuses péripéties juridiques et législatives. Le lien entre l'eau et le climat et la nécessité de préserver et de restaurer le cycle de l'eau pour combattre les effets du changement climatique deviennent incontournables.

2015 est aussi l'année de démarrage pour un Partenariat Institutions-Citoyens pour la Recherche et l'Innovation (PICRI) intitulé « Cartographie collaborative, expertise citoyenne : territoires de l'eau et territoires de compétences politiques en Ile-de-France », qui vise à poser des bases scientifiques à une réappropriation citoyenne de la gestion de l'eau en Ile-de-France. Le renforcement des capacités citoyennes et associatives constitue d'ailleurs le fil rouge que l'on retrouve dans toutes nos actions.

La sensibilisation du grand public, via différents outils d'éducation populaire, s'inscrit logiquement à la suite. L'engagement dans la construction d'une coordination nationale bénéficie lui aussi de la mutualisation des réflexions et des outils développés en Île-de-France.

#### Sommaire:

- La bataille contre les coupures d'eau et les réductions de débit (p2)
- Une année pour l'eau et le climat (p3)
- Cap sur l'expertise citoyenne (p6)
- Education populaire: initiatives et outils (p7)
- Engagements nationaux (p8)
- Audition par la mission parlementaire sur les nuisances aéroportuaires (p9)
- La vie de l'association (p9)

# La bataille contre les coupures d'eau et les réductions de débit

2015 aura été l'année décisive pour notre action contre les coupures d'eau. De nombreux jugements nous ont été favorables tout au long de l'année :

- Syndicat intercommunal eau et assainissement de Fontoy Vallée de la Fensch 6 janvier 2015 Thionville: le juge des référés a ordonné la réouverture immédiate du branchement en eau sous astreinte de 100€ par jour de retard, et interdit de procéder à une nouvelle coupure pour une durée d'un an. Il a condamné la régie publique et le propriétaire à verser 1.500€ de dommages et intérêts (1.000€ et 500€ respectivement) et 1.400€ de remboursement de frais de justice (700€ chacun).
- **Veolia 13 mars 2015 Lyon** : Première condamnation d'un distributeur d'eau pour une réduction du débit de l'eau (appelé également lentillage). Le juge des référés a condamné Veolia à 2.000€ de dommages et intérêts pour avoir réduit le débit de l'eau à un particulier.
- Compagnie des Eaux de Goussainville 16 avril 2015 : Le tribunal d'instance de Gonesse a condamné la Compagnie des Eaux de Goussainville à verser 800€ de préjudice matériel et 1.200€ de préjudice moral à une victime de coupure d'eau. Un jugement confirmé en appel (et alourdi) en mai 2016.

Mais surtout le Conseil constitutionnel -le 29 mai 2015, suite à une question prioritaire de constitutionnalité soulevée par la Saur, valide la loi interdisant les coupures d'eau. La haute juridiction a considéré que la loi Brottes n°2013-312 ne contredisait pas la liberté d'entreprendre, la liberté contractuelle, le principe d'égalité devant la loi ou encore le principe d'égalité devant les charges publiques. La loi Brottes est ainsi confirmée et doit être appliquée.

Cette décision est l'aboutissement d'un long combat pour le respect de la loi et de la dignité des plus démunis. Après de nombreuses jurisprudences de tribunaux d'instance et de grande instance, le Conseil Constitutionnel ancre le droit à l'eau pour tous dans le droit français.

- La **Saur**, **12 octobre 2015 – Amiens**: après la décision du conseil constitutionnel, la justice continue son chemin: la Saur est condamnée dans le dossier Arnaud Cajet à plus de 16.000 euros d'amendes pour coupure illégale d'une durée de plus de 20 mois.

Cette bataille s'est déroulée aussi sur le terrain législatif. En effet, le sénateur Cambon (LR) a présenté un amendement à la loi sur la transition énergétique, visant à rétablir les coupures d'eau. Cet amendement est accepté dans un premier temps par la ministre de l'écologie puis rejeté à l'Assemblée nationale. Le député Brottes (PS) présente alors un amendement qui vise à autoriser les réductions de débit. Mais, suite à la décision du Conseil constitutionnel, cet amendement est retiré de la version finale de la loi votée en juillet 2015. Au niveau législatif, c'est clair, les coupures d'eau et les réductions de débit pour impayés sont désormais interdites dans les résidences principales durant toute l'année.

Après la décision du Conseil Constitutionnel, France Eau Publique (qui regroupe les régies), puis la FNCCR (qui regroupe les collectivités) et, en fin d'année, la FP2E (qui regroupe les entreprises privées) ont pris acte de l'interdiction des coupures d'eau. Sur le terrain, Suez, la Noréade et la plupart des régies ne procèdent plus à des coupures d'eau, ni à des réductions de débit.

Dans cette campagne, l'action de notre association s'est développée sur plusieurs plans. Il y a tout d'abord le recueil des témoignages des personnes victimes des coupures d'eau et des réductions de débit sur notre site (et sur celui de la Fondation France Libertés). Chaque cas fait l'objet d'un premier examen, des précisions sont éventuellement demandées. Notre association donne des conseils pour que les personnes elles-mêmes puissent se faire rétablir l'eau. Nous saisissons régulièrement les directions des distributeurs qui continuent à procéder à des coupures d'eau ou à des réductions de débit (Veolia, Suez et la Sogedo) pour qu'elles rétablissent l'eau, ce qu'elles font en général au cas par cas. Comme nous recevons des témoignages de toute la France, nous transmettons les informations aux

associations locales concernées, par exemple, au Collectif des usagers de l'eau du Grand Avignon qui prend en main les dossiers sur son territoire.

Dans les situations les plus dures, nous constituons un dossier qui est transmis à notre avocat, Me Alexandre Faro, qui assigne alors les distributeurs en référé. Nous sommes présents aux audiences et nous relayons les jugements par un communiqué de presse commun avec la Fondation France Libertés. Cette action bénéficie d'une couverture médiatique importante qui est un élément de son succès.

Le moteur de notre action, ce sont les usagers victimes de coupures d'eau. C'est parce que nous avons réussi à établir le lien avec eux, via notre site Internet, que la bataille a pu se développer. Au-delà des cercles militants, des affinités idéologiques ou culturelles, nous avons touché des personnes à partir de leur situation, de leur problème. Plus exactement, ce sont elles qui sont venues nous chercher et nous ont appelés à l'aide pour faire valoir leur droit. Les personnes qui ont retrouvé l'accès à l'eau expriment bien sûr une très grande satisfaction. Mais aussi un regain de confiance dans l'action collective. A nous de trouver des moyens pour leur ouvrir la voie de l'engagement associatif. Quelques-unes ont franchi le pas et sont devenues membres de notre association.

Une autre clé indéniable du succès, c'est le partenariat établi avec la Fondation France Libertés. Nous suivons ensemble les cas. Nous échangeons en permanence sur l'évolution de la situation. Nous rédigeons des communiqués communs, etc. Cela donne plus de pertinence et plus d'efficacité à notre action : les deux organisations –et surtout leur combat commun pour le droit humain à l'eau- sont gagnants.

L'action va se poursuivre jusqu'à l'arrêt effectif et définitif des coupures d'eau et des réductions de débit. Il faut mesurer le chemin parcouru depuis le début de cette bataille en 2014. Nous avons conforté la législation en faveur du droit à l'eau, nous avons fait rétablir l'eau à des centaines de personnes et, plus extraordinaire encore, nous avons fait condamné devant les tribunaux, les principales multinationales de l'eau! Chemin faisant, nous avons découvert de nombreux litiges dus à des facturations abusives, à l'absence de relevés, au changement des compteurs, à la non-application de la loi Warsmann, etc., qui ouvrent de nouvelles et vastes perspectives d'action pour la défense du droit humain à l'eau.

# Une année pour l'eau et le climat

Dans la perspective de la Conférence internationale sur le climat à Paris, fin novembre, notre association a développé tout un champ nouveau de réflexions et de propositions autour du climat. La dimension écologique de notre activité s'en trouve renforcée de façon considérable.

Dès janvier, notre association participe à la préparation du village Alternatiba, prévu en septembre à Paris, et en particulier coordonne activement son quartier eau avec la Fondation France libertés, Green Cross France et Territoires, le Réseau assainissement écologique, Eau de Paris, l'association Tout simplement, l'agence ATM, etc.

La Fondation France Libertés, la Coordination Eau Île-de-France, le CRID, la Coalition Eau et d'autres organisations de la société civile ont été à l'initiative des **secondes rencontres** « Eau, Planète et Peuples » (EPP2) du 24 au 28 mars 2015 dans le cadre du Forum Social Mondial (FSM) de Tunis. La Coordination Eau Île-de-France a plus particulièrement pris en charge la préparation et l'animation d'un atelier consacré à la question de l'eau et du climat. Une centaine de personnes ont pu découvrir ainsi le nouveau paradigme de l'eau, présenté par Michal Kravčík, hydrologue slovaque, prix Goldmann de l'environnement. Son

intervention et les échanges avec les participants ont permis d'éclairer les conséquences de la gestion de l'eau sur le changement climatique.

Par ailleurs, la Coordination Eau Île-de-France est également intervenue dans l'atelier consacré au droit à l'eau, témoignant de la lutte contre les coupures d'eau.

Dans les semaines suivantes, notre association a participé à l'élaboration d'une brochure plaidoyer, publiée par la Fondation France Libertés : « rendons l'eau à la terre pour restaurer le climat ». Ce livret d'une cinquantaine de pages, abondamment illustré, met en évidence les liens méconnus entre eau et changement climatique. Il montre comment le cycle de l'eau et le climat sont liés au niveau local et global, mettant l'accent sur l'infiltration, l'évaporation et l'évapotranspiration de l'eau ; il présente des alternatives venues de tous les continents ; il donne des leviers d'action permettant aux citoyen-nes, aux associations et aux collectivités de s'engager pour l'eau et le climat.

Les 30 et 31 mai, nous avons organisé un village de l'eau dans le cadre du Festival de l'Oh! à Créteil. Pour cette occasion, une première version d'une exposition eau et climat a été réalisée ainsi qu'un kit citoyen (sous la forme d'un journal de quatre pages) présentant les enjeux de l'eau et du climat et permettant à chacun de donner son avis. Ce kit a été également distribué sur l'escale de Champigny du festival où des dizaines de réponses ont été reçues, notamment grâce au concours de l'association Noé international.

Deux lectures de « *l'homme qui plantait des arbres* », une nouvelle de Jean Giono, ont été réalisée par Stella Serfaty du théâtre des turbulences.

Les 26 et 27 septembre, le village Alternatiba prend ses quartiers place de la République à Paris. Le dimanche 27 septembre, le quartier eau, baptisé « la source », se déploie avec une dizaine d'organisations diverses et de multiples stands et animations. En plus des organisations mentionnées plus haut, Surfrider, une ONG européenne de protection des océans, interpelle les passants sur la pollution de l'eau par les mégots de cigarettes ; la compagnie la divagante avec son phare mobile diffuse de la musique, une yourte accueille les lectures de l'homme qui plantait des arbres, etc.

La Coordination Eau Île-de-France présente la nouvelle version de l'exposition « eau et climat, c'est le moment d'agir », réalisée avec le graphiste Arnaud Corbin. Il s'agit de 18 panneaux de 60 sur 80 centimètres, fortement illustrés, par des infographies et des photos, qui montrent à la fois la crise de l'eau et ses conséquences pour le climat et des alternatives pour y remédier. L'exposition est très accessible et appréciée par le public.

Nous sommes rapidement débordés par le succès populaire d'Alternatiba : la foule se presse dans l'allée ; vers 16 heures, nous n'avons plus de journaux ou de livrets à distribuer aux passants, mais les discussions se poursuivent autour de l'exposition... La dynamique citoyenne en faveur du climat semble bien lancée et nous avons réussi à y mettre l'eau au cœur.

L'exposition « eau et climat, c'est le moment d'agir » fait des petits! Deux jeux ont été imprimés et circulent en Île-de-France; par exemple, pour un festival local Alternatiba, à Saint Cyr l'école, du 12 au 19 octobre, ou encore à la fête de la terre, à Milly la forêt, les 21 et 22 novembre. Un autre est utilisé par la Coordination Eau bien commun Rhône-Alpes, un autre encore par la Coordination jurassienne de l'eau et de l'assainissement. Une version centrée sur les enjeux agricoles et forestiers est réalisée pour Eau'ch bien commun. Un jeu de l'exposition est mis à la disposition du centre de ressources Via le Monde en Seine Saint Denis.

Dès septembre, la Coordination Eau Île-de-France a adressé à plusieurs dizaines de collectivités, un dépliant présentant les outils qu'elle met à leur disposition pour agir sur l'eau et le climat : l'exposition, des conférences-débats, la lecture de l'homme qui plantait des arbres, les documentaires *Vague citoyenne* de François Guieu et *Fleurs du futur : dobra* 

voda de Valérie Valette, les documents, journal grand public, livret, guide conseil, jeu équilibro...

Si la participation du grand public aux manifestations autour de la conférence climatique internationale est plombée par les attentats du 13 novembre et l'état d'urgence qui s'ensuit, notre association contribuera néanmoins à la réalisation d'un programme d'une exceptionnelle qualité avec de multiples partenaires tout au long des deux semaines de la COP21.

- **30 novembre à Nanterre**, journée d'études « perception du changement climatique et enjeux de la gestion de l'eau » en partenariat avec le laboratoire Mosaïques de l'université Paris Ouest Nanterre La Défense, et le Rés-eau P10, avec la participation de Michal Kravcik et Rajendra Singh, prix de l'eau de Stockholm en août 2015.
- 1<sup>er</sup> au 4 décembre à l'UNESCO à Paris, colloque « eau, mégapoles et changement global » organisé par Arceau IDF (dont est membre la Coordination Eau Île-de-France) : intervention de Maude Barlow, présidente du Conseil des Canadiens, lors de la séance d'ouverture.
- 1<sup>er</sup> **décembre à Créteil**, soirée de l'Université populaire de l'eau et du développement durable, « *l'eau, une solution pour le climat ?* » avec Maude Barlow, Rajendra Singh et Michal Kravcik, animée par Jean-Claude Oliva.
- 3 au 8 décembre, sur la péniche Alternat à Juvisy/Seine et divers lieux en région parisienne, forum « jeunesse, eau et climat », organisé par la Coordination Eau bien commun Rhône-Alpes, avec le soutien de notre association.
- 4 décembre au 11 décembre au pavillon de l'eau à Paris, nouvelles rencontres « Eau, planète et peuples » en partenariat avec la Fondation France Libertés, le CRID et la Coalition Eau. La Coordination a participé en particulier à l'animation de la journée jeunesse, le vendredi 3 décembre; à la conférence-débat sur le droit à l'eau, le vendredi soir 3 décembre, avec Mehdi Lahlou, président de l'ACME Maroc, Henri Smets, président de l'ADEDE; à la journée de lancement du plaidoyer eau et climat le lundi 7 décembre avec la conférence « eau et climat, lutter contre le changement climatique en rendant l'eau à la terre » avec Hervé le Treut (GIEC), Martin Guespereau (ancien directeur de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse), Rajendra Singh et Michal Kravcik et la projection du film « Fleurs du futur : dobra voda » de Valérie Valette.

Des comptes-rendus de ces rencontres sont disponibles sous la forme d'une brochure de 50 pages synthétisant les propositions exprimées et de courtes vidéos des intervenant-es au Pavillon de l'eau.

- **5 et 6 décembre à Montreuil**, Sommet citoyen pour le climat. L'exposition « eau et climat c'est le moment d'agir » est présentée tout le week-end au village des alternatives montreuilloises (chapiteau devant la mairie) ; deux lectures de *l'homme qui plantait des arbres* sont effectuées. Participation à un atelier au Climat Forum au lycée Jean Jaurès le samedi matin. Accueil de l'audition publique du forum « eau, jeunesse et climat » le samedi après-midi à l'Espace Comme vous émoi. Ce forum a réalisé une brochure sur l'eau et le climat en français, en italien et en moldave. Stands et portes ouvertes à l'Espace Comme vous émoi le dimanche avec l'association Tout simplement et la plasticienne Joëlle Bondil.
- 7 au 11 décembre au 104 à Paris, installation de l'exposition « eau et climat, c'est le moment d'agir » à l'entrée de la manifestation qui réunit un public jeune et international.
- **9 décembre, au Bourget**, dans l'espace Génération climat, au stand de la Coordination sud, conférence-débat eau et climat.

La mutualisation des moyens entre notre association et des partenaires nombreux et divers a permis de réaliser ce programme ambitieux. Chacun a ainsi pu réaliser davantage en qualité et en quantité, que s'il avait été tout seul à l'initiative. Chacun est donc gagnant et la Coordination Eau Île-de-France joue bien son rôle en étant l'artisan de cette mise en commun.

A notre initiative, une déclaration « eau et climat », cosignée de la Coordination Eau bien commun France et des rencontres « Eau, planète et peuples », est publiée en français et en anglais. Elle sera diffusée tout au long de la COP 21. Elle dénonce la crise de l'eau, provoquée par la mauvaise gestion actuelle et ses conséquences pour le climat, elle promeut l'écoute et l'intervention des citoyen-nes pour résoudre le défi de l'eau et du climat. Les échanges et l'esprit d'ouverture entre les différentes organisations et personnalités ont ainsi aidé à la multiplication des actions et au renforcement de leur contenu. Nous avons su créer de la confiance, ce qui n'efface pas tous les désaccords, mais permet d'avancer et de rassembler plus largement.

La Coordination a participé tout au long de l'année à la Coalition climat 21, regroupant l'ensemble des ONG en faveur du climat, et a appelé aux chaînes humaines qui ont eu lieu à la fin de la COP21

**18 décembre à Saint-Denis**, journée de formation « *eau et climat* » à destination du personnel de la ville et de l'agglomération Plaine commune.

# Cap sur l'expertise citoyenne

La Coordination Eau IIe-de-France et le laboratoire de recherche MOSAÏQUE – LAVUE de l'Université Paris Ouest – Nanterre La Défense ont reçu en novembre 2014 le soutien de la Région IIe-de-France sur trois ans pour un Partenariat Institutions-Citoyens pour la Recherche et l'Innovation (PICRI). 2015 est la première année de mise en œuvre de ce programme.

Le projet « Cartographie collaborative, expertise citoyenne : territoires de l'eau et territoires de compétences politiques en Ile-de-France » vise à poser des bases scientifiques à une réappropriation citoyenne de la gestion de l'eau en Ile-de-France. Le croisement des méthodes scientifiques de la géographie sociale et urbaine et des outils de cartographie sociale et collaborative, d'éducation populaire et de communication participative devrait permettre le rapprochement des scientifiques, des associations et des citoyens, et l'animation sur presque trois ans de territoires franciliens où ces outils se verront déployés, formalisés et disséminés.

Au premier semestre 2015, le projet a d'abord vu se mettre en place un comité de pilotage d'une quinzaine de personnes regroupant des chercheurs et des associatifs.

Suite à un appel à projet que la Coordination Eau Île-de-France a lancé au sein de son réseau d'associations pour l'eau bien commun, deux territoires d'étude et d'expérimentation, porté par deux associations, ont été retenus. Avec l'association « Aggl'eau publique du Val d'Orge », il s'agit de s'intéresser au territoire politique de la communauté d'agglomération du Val d'Orge dans le département de l'Essonne et au territoire de l'eau du bassin Orge-Yvette ; les enjeux sont le mode de gestion de la distribution de l'eau et la production d'eau potable. Avec l'association ADENCA, il s'agit de s'intéresser au territoire politique correspondant à l'ancien canton de Claye-Souilly et de Mitry-Mory et au territoire de l'eau du bassin versant de la Beuvronne et la Marne autour de l'usine d'Annet-sur-Marne. Les enjeux sont la pollution de la ressource et les conflits d'usage.

Ce projet permet à la Coordination Eau IIe-de-France de consolider des méthodes de participation expérimentées au fil de divers projets dans les cinq dernières années, et de renforcer et de mieux partager l'expertise citoyenne existant au sein de l'association, notamment grâce à l'organisation avec le laboratoire MOSAÏQUE – LAVUE, de formations et d'enquêtes de terrain.

Deux formations à la cartographie Open Street Map (OSM), à l'usage des données et ressources en cartographie OSM et en Système d'information géographique (SIG) à travers le logiciel de SIG libre QGIS et à travers le service de cartographie web uMap ont d'ores et déjà été organisées à la fois pour les étudiants du Master Gedelo à Nanterre et pour les militants associatifs.

Un cours consacré à l'action citoyenne et associative dans le domaine de l'eau a été donné par le directeur de la Coordination Eau Île-de-France aux étudiants en master Gedelo, le 18 novembre.

Juste avant l'obtention du PICRI, fin 2014, une enquête pilote a été effectuée par des étudiants du Master Gedelo à Nanterre, à partir d'une demande de la Coordination Eau Îlede-France, sur le prix de l'eau à Gennevilliers et a donné lieu à un rapport d'étude publié en 2015. Cette action est reconduite en 2015-2016, avec une enquête à Nanterre sur l'usage d'un parc en bord de Seine. Le partenariat avec le laboratoire MOSAÏQUE – LAVUE permet ainsi la production de documents de référence sur la gestion de l'eau en Ile-de-France, et notamment son aspect démocratique.

Dans la même perspective, a été organisée la journée d'étude sur « la perception du changement climatique et les enjeux de la gestion de l'eau » déjà mentionnée.

Suite à un appel à candidature lancé par laboratoire de recherche MOSAÏQUE – LAVUE de l'Université Paris Ouest – Nanterre La Défense, Kévin de La Croix a été sélectionné pour effectuer un post-doctorat au sein de l'association et recruté le 1<sup>er</sup> décembre 2015.

# Education populaire : initiatives et outils

En 2015, la Coordination Eau Île-de-France a continué à élaborer et à animer un certain nombre de séances de l'Université populaire de l'eau et du développement durable du Val de Marne :

- **20 janvier**, « combattre la précarité énergétique » avec Marie Moisan, animatrice du Réseau des acteurs de la pauvreté et de la précarité dans le logement ;
- **3 mars**, « environnement : la démocratie est-elle en panne ? » avec Cécile Blatrix, professeur de sciences politiques à AgroParisTech ;
- **10 mars**, « le bruit, révélateur des inégalités environnementales » avec Bernard Barraqué, directeur de recherches CNRS :
- **10 octobre**, « crises sociales et urgences climatique, quelles passerelles ? » avec Pedro Arrojo, prix Goldmann de l'environnement ;
- 1<sup>er</sup> décembre, « *l'eau, une solution pour le climat ?* » avec Maude Barlow, Rajendra Singh et Michal Kravcik.

Le succès public de ces séances ne se dément pas (notamment les deux dernières qui ont rassemblé une centaine de personnes) mais l'avenir de cette manifestation créée en 2006 et liée au Festival de l'Oh! est menacé car le Conseil départemental du Val de Marne a décidé de se désengager du Festival.

« Vague citoyenne » de François Guieu, qui retrace six années du mouvement pour l'eau bien commun en France et en particulier, en Île-de-France, est sorti. La Coordination Eau Île-de-France a soutenu toutes les étapes de la réalisation de ce documentaire qui donne largement à voir ses activités. Plusieurs projections-débats ont été organisées : avant-première, le 22 mars au Pavillon de l'eau à Paris, 9 juin à l'institut Nénuphar à Pantin, 12 juin aux murs à pêches à Montreuil, 14 juin au bar le lieu-dit à Paris, etc.

« Une victoire face aux multinationales, ma bataille pour l'eau de Paris » d'Anne Le Strat est un ouvrage sorti en septembre qui retrace l'historique du retour en régie publique à Paris et dresse un premier bilan de cette « remunicipalisation ». La Coordination Eau Île-de-France diffuse cet ouvrage et a organisé ou co-organisé plusieurs rencontres-débats avec son auteure : 10 septembre à la fête de l'Humanité au Bourget, 25 novembre à Comme vous émoi à Montreuil, le 4 décembre à AgroParisTech...

# Engagements nationaux

La Coordination Eau Île-de-France agit depuis le Forum alternatif mondial de l'eau à Marseille en 2012 pour la construction d'une coordination nationale, donnant plus de visibilité et d'efficacité à son combat.

**Février 2015** – s'est tenue la GREMME à Marseille. De nombreux enjeux vis à vis de la ressource de l'eau et du réchauffement climatique ont été abordés avec l'objectif de préparer la société civile pour la COP 21.

Aussi en 2015, le Projet Jeunesse « Eau bien commun – domaine d'expertise des jeunes » émerge en Rhône-Alpes avec pour objectif la construction des savoirs et d'expertise auprès des jeunes venant de toutes les associations qui se regroupent autour de la Coordination Eau Bien Commun France.

**Septembre 2015** – une nouvelle rencontre du réseau a eu lieu à Paris lors de la fête de l'Huma. Elle portait sur la constitution de la Coordination Eau Bien Commun France, ainsi que sur les actions en vue de la COP 21. L'exposition « Eau et climat, c'est le moment d'agir » et la déclaration commune s'ensuivent. Les statuts de la future Coordination Eau Bien Commun France sont finalisés, un mode de gestion collectif et consensuel est décidé.

Plusieurs outils sont développés et mutualisés depuis 2012: la charte graphique pour le site internet, le kit citoyen, des analyses et des rapports, des campagnes, une exposition, une déclaration commune à la COP21 sur les liens entre l'eau et le climat. Ces outils alimentent nos actions et s'adressent aussi à ceux qui ne font pas encore partie du réseau.

**6 Décembre 2015**, adoption des statuts et désignation du bureau et du CA en AG constitutive à l'occasion du sommet citoyen pour le climat à Montreuil ; les statuts sont déposés en région parisienne et le siège social de l'association est fixé à Montreuil.

Le bureau est constitué de co-présidents : Amard Gabriel, COJEA ; Fossat Philippe, CERA ; Mounier Bernard, EBC PACA ; Oliva Jean-Claude, CEIDF ; Pellicani Christian, MNLE ; Vidal Eric, Eau secours orléanais 45.

Le CA comprend également : Boual Jean-Claude , MNLE ; Dejean Natalia, CERA ; Fenasse Delphine, CEIDF ; Girard Virginie, CERA ; Josso Joël, CEIDF ; Juste Christine, EBC PACA, Sanciaud Michel (ATTAC 65).

Décision d'un partenariat (non exclusif) avec le Formateur des collectivités pour des actions de formations conjointes en direction des élus et des militants associatifs.

Et aussi... La Coordination Eau Île-de-France fait partie de la Convergence nationale des collectifs de défense et de développement des services publics. Elle a participé les 13 et 14 juin à Guéret à la manifestation et au lancement d'assises nationales pour la reconquête des

services publics. Un atelier a été consacré a permis d'évoquer la réforme territoriale, de la bataille contre les coupures d'eau, de la conférence climatique...

# Audition par la mission parlementaire sur les nuisances aéroportuaires

Mardi 9 juin, la Coordination Eau Île-de-France et l'association ADENCA (NE 77) ont été auditionnées par MM Jacques-Alain Bénisti, député du Val-de-Marne, et Christophe Bouillon, député de Seine-Maritime, rapporteurs de la mission d'information sur les nuisances aéroportuaires.

L'aéroport Paris-Charles de Gaulle (3 400 hectares) est avec ses 60 millions de passagers le septième aéroport mondial. Les surfaces imperméabilisées (1 000 hectares) des 4 pistes, des voiries et des parkings ont besoin pendant l'hiver d'être déneigées et déverglacées. Il en est de même pour les ailes des aéronefs qui doivent être traitées au moment du décollage. Pour ce faire, Aéroports de Paris (ADP) utilise des composés glycolés qui se retrouvent dans les eaux pluviales, puis dans les rivières (Reneuse et Beuvronne) et enfin dans la Marne, juste en amont de la prise d'eau de l'usine d'Annet-sur-Marne et peut-être dans le verre des 500 000 Franciliens habitant la Seine-et-Marne, le Val d'Oise ou la Seine-Saint-Denis. Un produit particulièrement toxique, l'éthylène glycol, a été retrouvé dans les eaux brutes de

Un produit particulièrement toxique, l'éthylène glycol, a été retrouvé dans les eaux brutes de la Marne en 2009 : une présence confirmée lors d'un contrôle inopiné réalisé dans la Marne en mars 2013. Partant de cette affaire de pollution, les associations ont montré les dysfonctionnements qui ont pu conduire à cette situation.

La Coordination Eau Île-de-France et l'association ADENCA ont été satisfaites de leur échange avec les parlementaires et souhaitent que la richesse de leurs débats anticipe la qualité d'écoute qu'ils sont en droit d'attendre des services publics compétents, des entreprises (ADP, VEOLIA, etc.) actrices du territoire, des élus des villes et des établissements publics de coopération intercommunale impliqués. Le rapport de la mission parlementaire a été rendu public en 2016.

#### La vie de l'association

Un troisième emploi-tremplin a été obtenu de la région. Il a permis de recruter au mois de juin une gestionnaire administrative, chargée de la gestion au quotidien de l'association, en la personne de Vanessa Charlotte. Un stage sur la trésorerie et le budget de l'association a été organisé en interne, avec la participation du trésorier, du chargé de financement des projets et du directeur, dans la foulée de sa prise de poste.

Le CDD de Julie Zarka, chargée de projet, s'est terminé fin septembre et Julie a quitté notre structure pour d'autres projets qui lui tenaient à cœur. Particulièrement investie sur le climat, elle a été la cheville ouvrière de l'organisation du quartier eau d'Alternatiba. Elle a aussi participé au démarrage du PICRI et à la bataille contre les coupures d'eau...

Stefania Molinari a réintégré à mi-temps et en CDI, son poste de chargée de communication en septembre.

Le conseil d'administration, ouvert à tou-te-s les adhérent-es, s'est réuni une fois par mois (sauf vacances d'été).

L'assemblée générale annuelle s'est tenue le 16 avril à l'Espace Comme vous émoi. 24 personnes étaient présentes, 17 étaient représentées.

Le rapport moral (bilan d'activités et orientations) a fait le point des actions engagées et des perspectives à venir pour sensibiliser, informer, renforcer la coordination, l'élargir et

développer son action tant sur le territoire francilien qu'au niveau national et européen. Présentation des actions prévues en 2015 : campagne contre les coupures d'eau et intervention citoyenne sur l'eau et le climat dans la perspective de la conférence climatique en fin d'année à Paris.

Le rapport financier a été présenté par Philippe Fossat, chargé du développement de l'association, avec les éléments clefs d'analyse financière et politique de notre activité.

Le rapport moral, le rapport financier, le bilan d'activité 2014 et les comptes de résultats 2014 ont été adoptés à l'unanimité (moins deux voix, deux personnes ne participant pas aux votes).

L'Assemblée générale a procédé, à l'unanimité (moins deux voix, deux personnes ne participant pas aux votes), à la désignation du CA et du bureau de l'association : Daniel HOFNUNG, co-président, Edith FELIX, co-présidente, Joël JOSSO, secrétaire, Gilles SARFATI, trésorier, Jean-Claude OLIVA, directeur. Et les autres membres du CA : Salah Anouar, René Durand, Delphine Fenasse, Pascal Grandjeat, Françoise Gigleux, Léo Landau, Martine Le Bec, Maurice Martin, Romain Ménage, Stefania Molinari, Marc-André Relave, Julie Zarka.

Une AG extraordinaire, consacrée au lancement de nos actions pour la COP21, a eu lieu le 10 novembre.

Une newsletter est envoyée une à deux fois par mois à 2000 personnes ; des informations sont envoyées chaque semaine à une liste de diffusion plus restreinte (200 contacts). Le site Internet régulièrement mis à jour a connu une fréquentation record en 2015, liée à notre bataille contre les coupures d'eau.